

REMBLAI RENFORCE TERRAMESH SYSTEM

STRUCTURE

Ensemble monolithique sans aucune discontinuité structurelle composé en parement d'un parallépipède de type gabion dont la base se prolonge à l'arrière par une nappe d'ancrage en grillage ou par une nappe de renfort en géogrille pincée au parement.

COMPOSITION

Le grillage métallique à mailles hexagonales double torsion est en fil acier revêtu de Galmac™ ou ZnAl (alliage eutectique 95% zinc et 5 % d'aluminium) et plastifié avec un revêtement PVC .

AVANTAGES

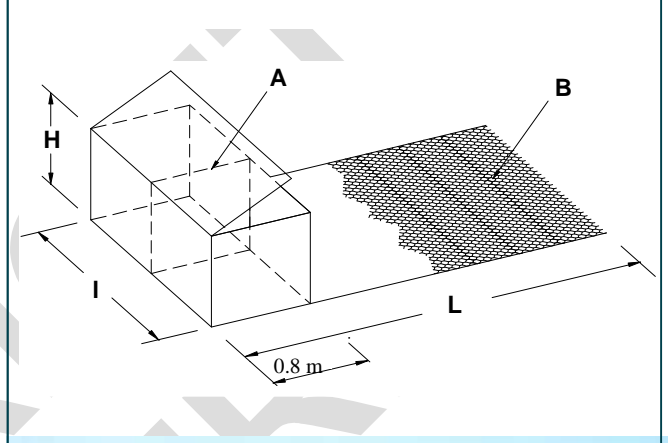
- Monolithisme et souplesse
- Sécurité et longévité optimales avec le Galmac™ plastifié
- Souplesse d'adaptation et facilité de mise en œuvre
- Absorption acoustique
- Intégration paysagère et environnementale

DIMENSIONS COURANTES

COMBINAISONS MAILLE- FILS STANDARD

L Longueur (m)	L Largeur (m)	H Hauteur (m)	Tolérances
3.00	2	0.5 -1.00	Long. ± 5 %
4.00	2	0.5 -1.00	
5.00	2	0.5 -1.00	Larg. ± 5 %
6.00	2	0.5 -1.00	Haut. ± 5 %

A = Diaphragme en grillage hexagonale double torsion
B = Élément Terramesh® System en grillage double torsion



COMBINAISONS MAILLE- FILS STANDARD

Maille	Type D (mm) (NF EN 10223-3)	Tolérances	Ø fil (mm)
80 X 100	80	16 % - 4 %	2.70 / 3.70 (plastifié)

CONFORMITE

Fabrication conforme aux normes européennes et internationales les plus restrictives, notamment :

- Charge de rupture et d'allongement NF EN 10016 & EN 10223-3
- Tolérances dimensionnelles du fil NF EN 10218-2, classe T1
- Revêtement Galmac™ NF EN 10244-2
- Tolérances mailles hexagonales NF EN 10223-3
- Revêtements organiques NF EN 10245-2

Ø de fil	mm	2.70	3.40
Tolérance du fil Ø	mm ±	0.06	0.07
Masse de revêtement ZnAl	g/m ²	245	265

Fil de maille Ø	mm	2.70
Fil de bordure Ø	mm	3.40
Fil de lisière Ø	mm	3.40
Agrafes Ø	mm	3.00



OUTILLAGE

L'assemblage et le montage des structures Terramesh requièrent l'utilisation d'agrafes (fig. 1), des tirants de renfort préfabriqués (fig.2) ainsi qu'un maillet en bois, des tenailles et des gabarits de montage.

La mise en œuvre des Terramesh est accélérée et facilitée avec l'utilisation de l'agrafeuse pneumatique (fig.3) et la pince de rapprochement proposées par MACCAFERRI (fig. 3).

MISE EN ŒUVRE & RENDEMENT

Dans des conditions normales, une équipe de 5 personnes disposant d'une pelle mécanique réalisera 5 à 8 m² de Terramesh/jour/homme. La consommation d'agrafes est environ de 50 à 70 unités/m³ pour les éléments de 1m. de haut et de 70 à 90 unités/m³ pour les hauteurs de 0.50 m.

La mise en œuvre se fera conformément à la norme NF EN 14475 et le parement se fera conformément aux exigences de la norme NF P 94325-1.

Nota bene : les rendements sont donnés à titre indicatif et devront être réajustés au cas par cas par chantier en fonction des particularités du site et des moyens mis en œuvre.

Descriptif d'une demande de d'offre de prix

Nous vous remercions de bien spécifier :

- les quantités pour chaque dimension
- les dimensions géométriques des Terramesh (LxlaxH)
- la maille, le diamètre et le revêtement du fil
- le nombre d'agrafeuses pneumatiques et d'agrafes
- Le nombre de kits de démarrage chantier France Maccaferri
- les pièces dessinées du marché (plan, coupe, élévation) et les pièces écrites du marché (CCTP, détail estimatif, bordereau prix unitaire).

Exemple d'une commande type :

- 100 Terramesh 3.00 x 2.00 x 1.00—maille 80x100 diamètre 2.70/3.70 mm
- 1 kit de démarrage, 1 agrafeuse pneumatique
- 8 boîtes d'agrafes inox (12800 pièces)
- 800 tirants

Figure 1

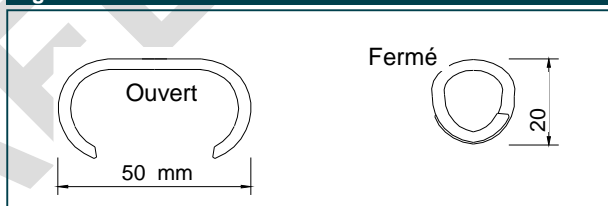


Figure 2

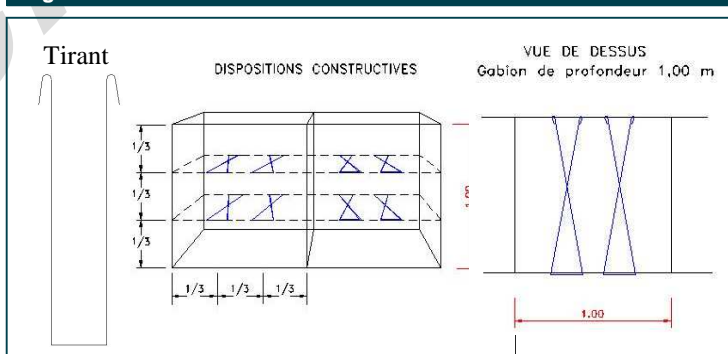
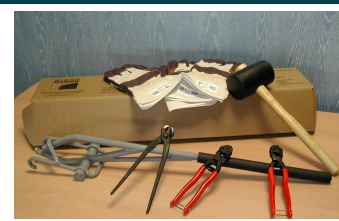


Figure 3



Agrafeuse pneumatique



Kit de démarrage chantier

FRANCE MACCAFERRI - S.A.S

8 rue P.Méchain – Plateau de Lautagne—BP 8
26901 VALENCE CEDEX 9
Tel. (+33) 04 75 86 30 11- Fax (+33) 04 75 86 22 91
E-mail: commercial @maccaferri.fr - Web site: www.maccaferri.fr

FRANCE MACCAFERRI se réserve le droit de modifier ou de faire évoluer les caractéristiques techniques des produits en conformité aux normes en vigueur sans communication préalable. Il appartient à l'utilisateur de vérifier les spécifications qu'il exige.



France gabion est une marque déposée depuis 1986 propriété de France Maccaferri